

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2011

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse (Adjoints)  
BUCHAUT Romain – ROUANET Christian – BELOTTI Michel - BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE  
Véronique – LE PENVEN Françoise – GOMEZ Jacqueline – VANPARYS Odette – SALIGNAC Elisabeth

Mme PIZOT Katya donne pouvoir à M. PIZOT Roger

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

-----  
A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

## 1. Avis de la Commune sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale des Bouches du Rhône.

Par courrier en date du 22 avril 2011, le Préfet des Bouches du Rhône a saisi l'ensemble des Communes et EPCI en vue de solliciter leur avis dans un délai de 3 mois sur les prescriptions du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Après avoir pris connaissance du dossier, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **EMET un Avis DEFAVORABLE** sur le projet du **Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**, tel que soumis à son appréciation.
- **SE PRONONCE défavorablement sur une fusion du Syndicat Mixte Départemental des Massifs Concors Sainte – Victoire avec d'autres syndicats intercommunaux et mixtes « ayant pour compétence la gestion de massifs forestiers**
- **SE PRONONCE favorablement pour l'intégration des Communes de Gréasque et Gardanne au Sein de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.**

## 2. Demande de Fonds de Concours à la C.P.A. « Mise en accessibilité des Bâtiments Communaux et des Espaces Publics aux personnes handicapées ».

Dans le cadre de la mise en accessibilité des Bâtiments Communaux et Espaces Publics aux personnes handicapées, et après avoir pris connaissance des travaux et devis, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **DECIDE** de solliciter l'aide financière de la CPA pour l'attribution d'un Fonds de Concours incitatif (participation de 50% des travaux) pour les travaux et diagnostics afférents à la mise en accessibilité de la voirie, espaces publics et bâtiments Communaux.

## 3. Demande de Subvention « Travaux de Proximité » au Conseil Général « Réfection circuit chauffage école et remise en état chaufferie ».

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les travaux importants à réaliser à l'école concernant la réfection de l'ensemble du circuit de chauffage et remise en état de la chaufferie. Ces travaux peuvent s'inscrire dans le dispositif de Subvention « Travaux de Proximité ». A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **ACCEPTE** les travaux présentés
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Général dans le dispositif « Travaux de Proximité » (susceptibles d'être financés à 80% du H.T). pour la réalisation de ces travaux.

### **Point d'Avancement et Technique sur le projet des Lauves**

Un rapport a été présenté au bureau de la CPA ce jour, le 21/07, concernant les objectifs et les modalités de concertation autour de la ZAC des Lauves. Ce document fera l'objet d'une décision du Conseil de Communauté, lors de sa prochaine séance du 3 novembre. Puis la Commune de Saint Paul devra délibérer sur les modalités de concertation après cette date.

Dans le cadre de cette procédure de création de ZAC dont la réalisation a été confiée au Cabinet AUDE, une séance de travail technique avec le bureau d'étude s'est tenue le 7 juillet à la CPA. Ce document d'étape n°1 reprend entre autre le contexte de l'étude et présente la séquence n°1 du projet d'aménagement de la ZAC des Lauves. Un planning prévisionnel a également été défini avec la CPA.

Prochaine échéance dernier trimestre 2011.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30